



A NOS ADMINISTRÉS

Le Verdon-sur-Mer, le 23 mars 2020

Objet : COVID-19

Au regard de la crise sanitaire exceptionnelle que nous vivons, il nous appartient de vous informer le mieux possible sur les mesures mises en place dans notre commune, de vous rappeler les bonnes pratiques d'une part, et de protéger les plus vulnérables.

Il faut vous approprier les gestes barrières susceptibles de ralentir la propagation de l'épidémie

Ne sortez pas de chez vous sans vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire/ faites rapidement vos courses sans vous attarder à discuter / les élèves sont très bien pris en charge par les enseignants / aucun problème avéré à ce jour pour l'accueil des enfants dont les parents travaillent en milieu hospitalier / à la demande du médecin, nous avons dédié aux patients un espace de stationnement devant le cabinet / pour les clients de la Banque Postale : retrait avec la carte dans tous les distributeurs ; sans carte, retraits possibles à Lesparre le mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

La Mairie est actuellement fermée au public. Pour tout dossier urgent, appelez le numéro d'astreinte : 06 08 68 39 00.

Par ailleurs, après consultation de mes collègues adjoints, j'ai décidé d'interdire toute sortie de 22h à 5h et ce, jusqu'à nouvel ordre, sauf dérogation exceptionnelle.

Je vous donne rendez-vous tous les soirs à 20h, sur votre pas de porte, pour remercier et rendre hommage, en applaudissant, au personnel soignant en milieu hospitalier ou non, aux pompiers, ambulanciers, gendarmes, policiers d'état ou municipaux, ainsi qu'à toutes les personnes qui, dans un commerce ou autre, doivent être à leur poste.

MERCI POUR EUX

RESPECTEZ LES CONSIGNES

Soyons patients, le printemps reviendra

Le Maire,

Jacques BIDLUN